pour un an . . 26 fl.

a six mois . 14 a

a trois mois . 7 a

PAIN DES INSERTMOSS Les 5 premières lignes 1 fl. 50 timbre

compris et 10 cts. par ligne en sus.

PRIX DE L'ABONNEMENT. La Hays. Provinces, ir un an . 26 fi. 30 fi. six mois . 14 » 16 » trois mois . 7 » 8 »

à La Haye, Lôge Niewwst. defrière le Prinsegracht, Noc

BUREAU DE LA RÉDACTI

Spui, à La Haye. Les lettres se paquets doivent être envoyés à la direction france de perts

LA HAYE, 26 Janvier.

La Chambellan maître des cérémonies annonce que la Cour prendra le deuil à l'occasion de la mort du Prince Guillaume Frédéric Nicolas Albert, fils de S. A. R. le Prince Frédéric des Pays-Bas. Ce deuil, à commencer du jour de l'enterrement, sera porté quatre semaines; les deux premières semaines, le demi-deuil, et les deux dernières semaines, le petit deuil.

Le Chambellan maître des cérémonies, Comte van limburg stirum noordwyk

reade de de la lambourg, est nommé pour remptir ad

Le colonel Barre, aide-de-camp de S. A. R. le Prince Frédéric des Pays-Bas, est parti hier pour Berlin, pour y transmettre l'affligeante nouvelle de la mort du jeune Prince.

Nous apprenons que la Seconde Chambre des Etats-Généraux est convoquée pour le 6 février prochain, à l'effet de reprendre ses travaux législatifs.

En reproduisant l'état comparatif de la situation du trésor des années 1844 et 1845, le journal français, la Patrie, publie Particle suivant:

Nous donnions, il y a peu de jours, l'état des revenus publics de la France pendant l'année 1845, comparés aux revenus des deux années précédentes. En général, ces documents pourront être la base d'études positives sur l'économie publique des nations. Mais l'état des revenus des Pays-Bas a cette année une important de particulière, car le gouvernement de ce pays a accomplié depuis de la moins in an une réforme douanière sinon tout à fait radicale, au moins très libérale.

L'Indépendance belge assure que M. Mercier, gouverneur du Hainaut, va partir pour La Haye, où il se rend en qualité d'envoyé ou de commissaire extraordinaire, afin de reprendre les mégociations commerciales avec les Pays-Bas, conjointement wec **M. le géné**ral Willmar.

Aujourd hui la police, assistée de la force armée, a fait une visite domiciliaire chez diverses personnes soupconnées de se liver à l'altération de la monnaie nationale. On parle de 21 arres attions.

On écrit de Maestricht, 23 janvier:

Les ingénieurs du chemin de fer de notre ville à Aix-la-Cha-Pelle sont depuis plusieurs semaines occupés, sans relâche et sur toute la ligne, de la formation des plans de ce railway. Nous croyens savoit que leurs opérations touchent à leur fin et que bientif le gouternament sera saisi de tout le projet.

Propagne coté pous a par les annonces de la direc-tion qu'un denvième relation de 10 p.c. a été réclamé des senscripteurs. Cette mesure nous fait pressentir la conclusion prochaine des contrats que la société aura à passer avec l'état, et le depôt d'un cautionnement de cinq cent mille florins avant la reprise des houillères.

Toutes ces dispositions prouvent que la direction ne perd pas

de temps et qu'elle poursuit activement réalisation de cette concession dont le Limbourg attend avec raison les plus heu-

L'empereur de Russie est arrivé le panvier à Saint-Péters-bourg. Le même jour il a adressé à S. L. le grand-duc héritier le rescrit suivant :

Me rendant à l'étranger pour accompagner l'impératrice votre mère, je vous ai confié une grandi partie de l'administration des affaires du gouvernement dans impoir que vous sauriez apprécier à sa juste valeur la configue que j'avais mise en processions vous par condriez di nie uis à vie du pare. A i se recour je me suis convaince que vous Avis justice c

mir; mon cœur en a ressenți la plus vive joie. En témoignage de ma satisfaction, je vous nomme chevalier

de l'ordre de Saint-Wladimir, 1ere classe, dont la devise est : Utilité, honneur et gloire. Que cette divise vous rappelle toujours ce a quei la Providence vous destine pour le bonhour de l'empire.

Les nouvelles qu'on reçoit de Palerme sur l'état de la santé de S. M. l'impératrice de Russie sont très satisfaisantes ; les nièdecins espèrent que S. M. se rétablira entièrement. L'impératrice retournera à St-Pétersbourg legrintemps prochain par Berlin et Stettin et non par Vienne et Varsovie, comme c'était primitivement décidé.

On écrit de Vienne à l'Observateur Rhénau :

La Gazette universelle d'Augsbourg, dans une partie de ses correspondances de Vienne, répand continuellemeut de fausses nouvelles relativement à la présence de l'empereur de Russie à Vienne. C'est ainsi que dans son dernier exemplaire du 10 janvier elle a reçu un article daté de la frontière et du 5 janvier qui ne contient guère que des fictions au sujet de l'empereur Nicolas. Elle va jusqu'à dire que M. le baron de Rothschild, à la tête des istraclites de cette espitale a somis à M. le counte d'Orlof une pétition en fareur des Eraclites potonais opprimés. La vérité est que M. le baron de Rechschild n'a point été ici. A la vérité, les israélites d'ici ont présenté une pétition, mais M. le comte de Medem, envoyé de Kussie, l'a d'abord refusée, quelques passages ne lui paraissant pas convenir pour son souverain, et ce n'est qu'après qu'on y eut fait les modifications nécessaires que cette pétition a été enfin acceptée. Le reste de l'article en question fourmille également d'inexactitudes.

Les magistrats de cette capitale ont fait distribuer au jour de l'an grec les 400 ducats destinés par S. M. l'empereur Nicolas aux pauvres d'ici. Ce jour a été célébré d'une manière non moins noble par le jeune baron Simon de Sina; depuis l'aube du jour jusqu'à midi, il a distribué des sommes considérables à des containes de pantrés de toutes les confessions. Il semblait se trouver le plus heurent des hommes, de ce qu'il lui était donné de réjouir tant de parties les pières de 20 kreuzer étaient apportées dans des écuelles de partie de la limite de la recurent des poignées.

Le Times du 20 janvier contient l'article suivant au sujet de la récente entrevue qu'on dit avoir eu lieu entre M. le duc de Bordeaux et l'empereur de Russie :

« D'après le ton de joie avec lequel les journaux carlistes de France ont l'imprudence de rapporter les détails de l'entrevue entre l'empereur de Russie et le duc de Bordeaux, nous concluons que les ennemis du gouvernement fondé en 1830, et si sagement maintenu depuis, voient dans cet incident quelque chose de plus qu'un tribut payé par la grandenr à un prince malheureux, mais mal dirigé. Tout en ne voulant pas croire que l'empereur Nicolas ait pu prévoir l'interprétation que l'on donnérait à sa conduite, nous profiterons de cette occasion pour faire quelques remarques sur une mesure qui se lie d'une manière si intime à la paix de l'Europe, au bonheur de l'Angleterre et au sort de la civilisation dans le monde entier. D'abord nous nous adresserons à une impression générale de l'esprit public, qui, bien qu'universelle et flatteuse pour S. M. Louis-Philippe, est erronée ou préjudiciable à la consolidation d'une alliance permanente entre l'Angleterre et la France, et par suite à la prospérité de l'Europe.

»Tout le monde semble convenir que tant que la vie du roi de France actuel sera épargnée, tent que ce monarque intelligent tiendra le timon des affaires, la paix et fa sureté de l'Aurope seront conservées avec effica-tionne que lorsqué la mighi de la Prévillence sura distillé de l'Aurope de la mighi de la Prévillence sura distillé de l'Aurope de la mighi de la Prévillence sura distillé de l'Aurope de la mighi de la litte des destinées de son royaume de la l'Emminera plus les esprits inquiets pur la litte de la l et turbulents, les intérêts essentiels de l'Europe seront sur déschamp exposés à un estrayent hasard! Rien de plus éloigné de notre pensée que de mé-connaître l'immense valeur de la vie de Louis-Philippe dons la balance des souverains européens; loin de nous la pensée de nier le vide que produira nécessairement sa mort. Mais nous auriens lu inutilement les leçons de l'histoire des quinze dernières années, nous méconnafficions la solidate de l'édifice glorieux élevé par la main de ce souverain, nous musique des des les les des des les des des les sans fruit l'état de l'opinion publique en France, si nous n'amps même temps acquis la farme conviction que la erise redoutée par les amis de la pair et d'un hon gouvernement et désirée par les partisans du désordre et de l'anarchie dans l'Europe, n'aura pas du tout ces effets redoûtés et repoussés par quelques personnes, vivement sonbaités par d'autres. Qui doute que dans ce moment tous les chefs de l'opinion publique, tous les soutiens capables, conséquents ou inconséquents, de la politique des quinze dernières années, se rallieraient autour du trône du jeune héritier de la couronne, soutenu d'un côté par un régent honnête homme, dans la personne du duc de Nemours, et de l'autre par une mère riche de toutes les qualités qui oment et distinguent cette remarquable princesse?

»Non seulement des hommes tels que MM. Guizot, de Broglie, Melé Thiurs, Montalivet, mais encore des hommes tels que MM. Passy, Odilon Barrot, Dufaure, Billault, Lamartine et Victor Hogo soutiendraient le gouvernement fondé en 1830 sur la base la plus rationnelle, la pajx avec les étrangers et la sécurité par tous les résultats légitimes de la lutte terrible qui a agité le monde pendant les cinquante dermères aunées.

»L'attitude de l'Angleterre, celle du geuvernement anglais en quelques mains que se trouve le pouvoir, et celle du peuple d'Angleterre, seront celles d'une amitié et d'une sympathic sincères, franches et saus chémisse. Han seulement l'Angleterre n'encouragera pas, mais elle découragers pussente ment chez d'autres, et, s'il le faut, combatte tente tentative de la part dietrangers pour semer la dissension en France et y faire éclater la guerre civile. Nous sommes convaineus qu'une pareille conduite de notre part recevra sa récompense des mains de ces classes moyennes, intelligentes, de France, qui travaillent honnétement et énorghpariment des ressources de ce grandet puissant pays.

»Ainsi, la confiance que nous avons dans le maintien de la pour et la consolidation de la bonne intelligence entre les deux pays ne repose pas sur la durée d'une seule vie, quelque précieuse qu'elle soit. Nous ne croyens ni ne pouvons penser que l'édifice élevé par la sagesse de Louis Philippe et des hommes habiles qui ont servi ce grand et bon souverain, que cet édifice, dont les fondements bien proportionnés sont cimentés par les intérêts des classes éclairées de l'Europe, tombera ou sera ébranlé quand la main de la Providence aura mis au tombeau le Numa Ponspilius de la monarchie française destemps modernes

milaisi nons voudrions avec plaisir, comme negis le faisons mi prétor netre concours pour écarter les craintes définées de fondement et le appréhensions fâchenses qui agitent encere beauesuit de personnes relative-ment à cet événement qui causera une si grande perte à la France et à l'Europe. Il pourra y avoir sans doute des oscillations, mais elles seront de courte durée, et les malveillants seront non-seulement privés de toute sympatie au nom de l'intérêt général, mais réduits à la plus stricte insignifiance. Que les gouvernements des deux pays continuent d'agir comme ils l'ont fait dernièrement, qu'ils évitent par toute arrogance de ton ou de

PEUILLETON DU JOURNAL DE LA HAYE. 27 JANVIER 1846.

LE CONTE DE MONTE-CHRISTO.(1)

XIII.

Projets de mariage.

pour venir faire, en ellant à son bureau, une petite visite à madame Danglars, son coupé ne parut pas dans la cour.

A cette heure-là, c'est-à-dire vers midi et demi, madame Danglars de-

manda sa voiture, et sortit.

Danglars, placé derrière un rideau, avait guetté cette sortie qu'il attendait. Il donna l'ordre qu'on le prévint aussitôt que madame reparaîtrait, mais à deux heures elle n'était pas rentrée.

A deux heures il demanda ses chevaux, se rendit à la chambre, et sefit

inscrire pour parler contre le budget.

De midi à deux heures, Danglars était resté à son cabinet, décachetant ses dépêches, s'assombrissant de plus en plus, entassant chiffres sur chiffres, et recevant entre autres visites celle du major Cavalcanti, qui toujours aussi bleu, aussi roide et aussi exact, se présenta à l'heure annoncée la veille pour terminer son affaire avec le banquier.

En sortant de la chambre, Danglars qui avait donné de violentes marques d'agitation pendant la séance, et qui surtout avait été plus acerbe que jamais contre le ministère, remonta dans sa voiture, et ordonna an cocher de le conduire avenue des Champs-Elysées, nº 30.

Monte-Christo était chez lui : seulement il était avec quelqu'un, et il

priait Danglars d'attendre un instant au salon.

Pendant que le banquier attendait, la porte s'ouvrit, et il vit entrer un benance habillé en abbé qui, au lieu d'attendre comme lui, plus familier que lai sans doute dans la maison, le salua, entra dans l'intérieur des ap-Partements et disparut.

Un instant après, la porte par laquelle le prêtre était entré se rouvrit, et

Monte-Christo parut.

- Pardon, dit-il, cher baron, mais un de mes bons amis, l'abbé Busoni, que vous avez pu voir passer, vient d'arriver à Paris; il y avait fort long

(1) Voir le Journal de La Haye, du 26 janvier.

temps que nous étions séparés et je n'ai pas en le courage de le quitter tout aussitôt; j'espère qu'en faveur du motif vous m'excuserez de vous avoir fait

- Comment donc, dit Danglars, c'est tout simple, c'est moi qui ai mal pris mon moment, et je vais me retirer.

— Point du tout, asseyez-vous donc au contraire; mais, bon Dieu! qu'avez-vous donc? vous avez l'air tout soucieux, en vérité, vous m'effrayez : un' capitaliste chagrin est comme les gomètes, il présage toujours quelque grand malheur au monde.

- J'ai, mon cher monsieur, dit Danglars, que la mauvaise chance est sur moi depuis plusieurs jours et que je n'apprends que des sinistres. An I mon Dieu ! dit Monte-Christo, estere que vous avez eu une rechu-

16. 1. **OL**S (— Non. j'en suis guéri, pour quelques jours du moins ; il s'agit tout bonnement pour moi d'une banqueroute à Trieste.

- Vraiment? est-ce que votre banqueroatier scrait par hasard Jacopo Manfredi?

Justement! Figurez-vous un homme qui faisait depuis je ne sais combien de temps pour huit ou que cent mille francs par an d'affaires avec moi. Jamais un mécompte, jamais un retard ; un gaillard qui payait comme un prince... qui paye. Je me mets en avance d'un million avec lui, et ne voila-t-il pas mon diable de Jacopo Manfredi qui suspend ses payements! En vérité?

- C'est une fatalité inouïe. Je tire sur lui six cent mille livres qui me reviennent impayées, et de plus! je suis encore porteur de quatre cents mille francs de lettres de change signées par lui, et payables fin courant chez son correspondant de Paris. Nous sommes le 30, j'envoie toucher, ah! bien oui, le correspondant a disparu. Avec mon affaire d'Espagne, cela me

fait une gentille fin de mois. Mais est-ce vraiment une perte, votre affaire d'Espagne?

Certainement, septeent mille francs hors de ma caisse, rien que cela. -Comment diable avez-vous fait une parcille école, vous, un vieus

- Eh! c'est la faute de ma femme Elle a tevé que don Carlos était entre en Espagne: elle croit aux rêves. C'est du magnétisme, dit-elle, et quand elle rêve une chose, cette chose à ce qu'elle assure, doit infailliblement arriver. Sur sa conviction, je lui permets de jouer; elle a sa cassette et son agent de change, - elle joue et elle perd. Il est vrai que ce p'est pas mon argent, mais le sien qu'elle joue. Cependant, n'importe, vous comprendrez que lorsque sept cent mille francs sortent de la poche de la femme, le mari s'en aperçoit toujours bien un peu. Comment! vous ne saviez

pas cela? Mais la chose a fait un bruit énorme.

- Si fait, j'en avais entendu parler, mais j'ignorais les détails; puis je

suis on ne peut plus ignorant de toutes ces affaires de Bourse. - Vous ne jouez donc pas?

Moi! et comment voulez-vous que je joue? mei qui zi déjà tant d peine à régler mes revenus. Je serais forcé, outre men intendant de prendre encore un commis et un garçon de caisse. Mais à propus en la propu me semble que la baronne n'avait pas tout de fait rêve l'histoire de la rentrée de don Carlos. Les journaux n'ont-ils pas dit quelque chose de cela?

Yous croyez donc aux journaux, vous?

Moi, pas le moins de moins il me semblait que cet honnete

Messager faisait exception à la règle, et qu'il n'annonçait que des nouvelles certaines, les nouvelles télégraphiques.

—Eh bien! voilà ce qui est inexplicable, reprit Danglars, c'est que cette rentrée de don Carlos était effectivement une nouvelle télégraphique.

- En sorte, dit Monte-Christo que c'est dix-sept cent mille francs à peu près que vous perdez ce mois-ci.

- Il n'y a pas d'à peu près, c'est juste mon chiffre. Diable! pour une fortune de troisième ordre, dit Monte-Christo avec compassion,c'est un rude coup.

- De troisième ordre! dit Danglars un peu humilié; que diable enten-

—Sans doute, continua Monte-Christo, je fais trois catégories dans les fortunes : fortune de premier ordre, fortune de deuxique cates, fortune de troisième ordre. J'appelle fortunes de premier ordre administration se composent de trésors que l'on a sous la main, les terres, les muses; les revenus sur des Etats comme la France, l'Autriche et l'Angleterre, pourvu que ces trésors, ces mines, ces revenus forment un total d'une centaine de millions; j'appelle fortunes de second ordre les exploitations manufacturières, les entreprises par association, les vice-royautés et les principautés ne dépassant pas quinze cent mille francs de revenu, le tout formant un capital d'une cinquantaine de millions ; j'appelle enfin fortunes de troisième ordre les capitaux fructifiant par intérêts composés, les gains dépendant de la volonté d'autrui ou des chances du basard, qu'une banqueroute entame et qu'une nouvelle télégraphique ébratele; les banques, les spéculations éventuelles, les opérations soumisés enfin aux chances de cette fatalité qu'on pourrait appeler force maeure en la comparant à la force majeure, qui est la force naturelle; le tout formant un capital fictif ou réel d'une quinzaine de millions. N'est-ce point là votre position ou à peu près, dites?

- Mais dame, out, répondit Danglars. - Il en résulte qu'avec six fins de mois comme celui-ci, continua imper-

manière de donner prise à ces malveillants, et ils auront aussi peu d'influence sur J'esprit public en France qu'ailleurs. Non-sculement le présent, mais d'avenir agsi sera assuré. Des entrevues, des réunions affectueuses peuvent avoir lieu entre un empereur de Russie et le prétendant à la conronne de France; mais si l'on veut faire de semblables réunions des incidents politiques, on ne pourra que sourire de la crédulité de ceux qui fondent quelque espoir sur une base aussi fragile. »

La 2º chambre de Save, dans sa sécurce du 19 de ce mois, a decide contrairement à l'opinion du gouvernement et à la déci-Mon de la Tre chambre, que les catholiques-allemands ne pourront plus à l'àvenir être contraints de payer leur quote-part des charges paroissiales.

D'après des nouvelles du Caucase du 12 reçues à St.-Pétersbourg les Russes auraient remporté un nonvel avantage sur les tribus montagnardes du Daghestan septentrional. Attaquées sur trois points différents par l'ennemi au nombre de 12 à 14,000 hommes, les troupes russes les ont repousses en leur faisant essoyer des pertes considérables, Plus de 600 montagnards ont été tués ou mis hors de combat. On leur a pris un canon et plusieurs caissons de munitions.

Les nouvelles des légations romaines ne sont pas bonnes pour cet état. Dans quelques localités, le mécontentement de la popu-Tation s'est manifeste par des actes de sedition. A Pergola la force armée a du intervenir dans un conflit soulevé entre les habitants et les autorités. A Imola, la populace a essayé de désarmerales troupes suisses qui, pour se défendre, ont fait feu sur les révoltés... A Forli, un inspecteur de police a été atteint par une balle au moment même où il donnait ses ordres à un officier de la milice dans la rue. On a attaque plusieurs voitures de poste sur lu grande route et dé armé des patrouilles. Partout les prisons se remplissent d'individus dirêtes par suite des dé-

S'il faut en croire le Courrier-Français, on aurait reçu à Pa Risdanonvelle du bombardement du cap haitien par la flottille trangaise de Saint-Domingue, par suite du refus fait par le président Pierrot de donner réparation de l'outrage fait au consul de France, M. Dubrac. Il est probable que cette nonvelle est denuée de fandement. Cependant des lettres de Port-au-Prince, en date du 8 décembre, mandent que le consul-général français, M. Levasseur, avait envoyé au president son ultimatum consistant en quinze milli gourdes d'indemnité et un salut de vingt et un coups de canon. Connaissant l'entêtement de Pierrot, en attendant sa réponse définitive, M. Levasseur faisait ses prépara tifs pour seretirer à bord de la frégate la Thétis, où le commandant Lartigue lui faisait préparer un logement C'est sans doute cette circuistance qui a donné lieu au bruit rapporté par le Courrier-Français.

Nous avons reçu, par la voie de Rio-Janeiro, des nouvelles de Montevideo jusqu'à la date du 22 novembre. Les escadres altiées avaient détruit les batteries élevées par Rosas à l'entree de la rivière, et la grande flotte des navires marchands, reunis à Martin-Garcia, attendait des ordres immédiats pour se rendre à sa destination. Le port de Montevideo présentait un aspect très anime 133 navires marchands étaient dans le port; 82 étaient arrives au mois d'octobre, et 28 au mois de novembre. Deux de cos navires avaient à bord 300 colons espagnols. L'ouverture du riche passedu Paraguay faisait espérer an grand développement des relations commerciales. Les immenses avantages de ce commerce pouvaient être considérés comme suffisants pour compenser le préjudice qu'entraînerait l'occupation prolongée du territoire de Montevideo par les troupes de Rosas. Ainsi il devient de plus en plus évident que les ministres de France et d'Angleterre, en faisant un appel aux besoins commerciaux des populations indigènes de ces riches contrées, arriveraient plus facilement que par les armes, et d'une manière plus conforme aux progrès de la civilisation, à renverser le système anti-commercial de Rosas. Nous apprenons que le Paraguay vient de déclarer la guerre au dictateur.

turbablement Monte-Christo, une maison du troisième ordre serait à l'agonie.

Oh! dit Danglars avec un sourire fort pale, comme vous y allez! Mettons sept mois, répliqua Monte-Christo du même ton. Dites-moi avez-vous pensé à cela quelquesois, que sept feis dix-sept cent mille francs font douze millions ou à peu près ?... Non ?... Eh bien! vous avez raison, car avec des réflexions pareilles, on n'engagerait jamais ses capitaux, qui sont au financier ce que la peau est à l'homme civilisé. Nous avons nos habits plus ou moins somptueux, c'est notre crédit; mais quand l'homme mourt, il n'a que sa peau; de même qu'en sortant des affaires, vous n'avez que votes sien réel, cinq ou six millions tout au plus; ear les fortunes de troisième ordre ne représentent guère que le tiers on le quart de leur apparence comme la locometive d'un chemin de ser n'est toujours, au milieu de la funtio qui l'enveloppe et qui la grossit, qu'une machine plus ou moins forte. Eh hien! sur ces cinq ou six millions qui forment votre actif réel, vous venez d'emperateur per pres deux, qui infilitation il l'autint votre fortune firtive et votre étédit; c'est-à-dire, mon cher monsieur Danglars, que votre peau vient d'être ouverte par une saignée, qui, réitérée quatre fois, entraînerait la mort. Eh! ch! faites attention, monsieur Danglars. Avez-

vous besoin d'argent ? Voulez-vous que je vous en prête?
— Que vous êtes un mairvais calculateur, s'écria Danglars en appelant à son aide toute la philosophie et toute la dissimulation de l'apparence ; à i heure qu'il est, l'argent est rentre dans mes coffres par d'autres speculations qui ont réussi. Le sang sorti par la saignée est rentre par la nutrition. J'ai perdu une bataille en Espagne, j'ai été battu à Tricate, mais mon armée basslede l'Inde aura pris quelques galions , mes pionniers du Mexique au-

rout discovert quelque mine.

- Rest bien! fort bien! Mais la cicatrice reste, et à la predière perte clie

Non des je marche sur des certitudes, poursuivit Danglars avec la facande banalo in charlatan dant l'état est de proner son crédit; il faudrait, our me renversatione trois gouvernements croulissent.

-Done ! cela stestivn. Que la terre manquât de récoltes.

Rappelez-vons les sept vaches grasses et les sept vaches maigres.

On que la mer se retwat comme du temps de Pharaon; encore il y a plusieurs inure, et mos misseaux en seraient quittes pour se faire caravanes. - Tant mieux, mille fois tant mieux, cher monsieur Danglars, dit Mon-

te-Christo, et je veis que je m'étaistiompé et que vous rentrez dans les fort unes de second ordre. - Je crois pouvoir aspirer à cet honneur, dit Danglars de ces sourires

 $\mathcal{D} = \mathbb{E}_{\mathbf{p} \in \mathcal{D}} \left[\mathcal{E} \cap \operatorname{Su}(\mathcal{V}) \right]$

Onverture du parlement britannique.

La reine a ouvert le 22 janvier, en personne, la session du parlement. Voici le discours prononce à cette occasion par Sa Majesté :

« Mylords et messieurs,

»J'éprouve une grande satisfaction à vous voir réunis en parlement et à recourir à votre assistance et à vos conseils.

»Je continue de recevoir de mes alliés et d'autres puissances étrangères les plus fermes assurances de leur désir de cultiver les plus amicales rela-

»Je me réjoins de ce que, de concert avec l'empereur de Russie et grace au succès de notre médiation réunie, j'ai pu régler les différends qui ont longtemps regné entre la Porte ottomane et le roi de Perse et qui avaient sérieusement mis en danger la tranquillité de l'Orient.

»Pendant plusieurs années une guerre sanguinaire et désolante a affligé les états riverains du fleuve de la Plata. Le commerce de toutes les nations a été interrompu, et des actes de barbarie ent été commis, actes inconnus aux habitudes d'un peuple civilisé. De concert avec le roi des Français, je m'esforce de pacifier ces états.

»La convention conclue avec la France dans le courant de l'année dernière, pour la suppression plus efficace de la traite des esclaves, est sur le point d'être mise en exécution immédiate par l'active coopération des deux puissances sur la côte d'Airique.

» Mon désir est que l'union actuelle et la bonne intelligence (good un derstanding) qui existent si heureusement entre nous, puissent toujours être employées à favoriser les intérêts de l'humanité et à assurer la paix

»Je regrette que les prétentions opposées (conflicting) de la Grande-Bretagne et des États-Unis à l'égard du territoire de la côte nord-ouest de l'Amérique, bien qu'elles aient fait l'objet de négociations répétées, ne soient pas encore réglées.

»Vous pouvez être assurés qu'aucun effort compatible avec l'honneur national ne manquera de ma part pour amener une prompte et pacifique conclusion de cette question.

»Messieurs de la chambre des communes,

»Le budget de l'année vous sera soumis prochaînement. Quoique je sois très profondément convaincue de l'importance de faire prévaloir l'économic dans toutes les branches des dépenses, cependant j'ai été obligée, pour avoir égard aux exigences du service public et à l'état de nos établissements militaires et maritimes, de vous proposer quelques augmentations dans les budgets relatifs à ces objets.

"Mylords et messieurs. » J'ai vu avec un profond regret les très-fréquents exemples dans lesquels les crimes d'assassinat prémédités ont été commis récemment en irlande.

»Vous serez appelés à examiner si des mesures peuvent être projetées de natúre à donner une augmentation de protection à la vie et à traduire devant la justice les auteurs de si horribles erimes.

»J'ai à déplorer que, en conséquence d'un manque de la récolte des pommes de terre dans plusieurs parties du royaume-uni, il y ait insuffisunce d'approvisionnement d'un objet de subsistance qui fait la principale nourriture d'une grande partie de mon peuple. La maladie dont la plante a été atteinte a régué avec une très-grande intensité en Irlande.

»J'ai adopté toutes les précautions qu'il était en mon pouvoir de prendre dans le but d'alléger les souffrances qui peuvent être causées par cette calamité ; et je compte avec confiance sur votre coopération pour rechercher tels autres moyens, afin d'atteindre le même but, qui poulvaient requérir la sanction de la législature.

»J'ai éprouvé une grande satisfaction en donnant mon assentiment aux mesures que vous m'avez présentées de temps en temps, propres à étendee le commerce et à stimuler l'industrie et l'habileté nationales, par l'abrogation des droits prohibitifs et la diminution des droits protecteurs. L'état prospere du revenu, l'augmentation des demandes pour le travail et l'antélioration générale qui a eu lieu dans la condition interieure du pays, sont de puissants témoignages en faveur de la marche que vous avez suivie.

DJe vous recommande de prendre promptement en considération la question de savoir si les principes d'après lesquels vous avez agi ne peuvent pas avec avantage être appliqués avec plus d'extension encore; et s'il n'est pas en votre pouvoir, après un examen attentif des droits qui frappent plusieurs produits du sol et des manufactures d'autres pays, d'opérer telles nouvelles réductions et exemptions qui peuvent assurer la continuation des grands avantages auxquels j'ai fait allusion et, en étendant nos relations commerciales, resserrer les liens d'amitié avec les puissances étrangères.

»Toutes les mesures que vous pourrez adopter pour atteindre ces grands objets seront, j'en suis convaincue, accompagnées des précautions proprés à prévenir une perte permanente dans le revenu, ou des résultats nuisibles aux grands intérêts du pays.

»J'ai pleme confiance dans l'examen équitable et sans passion que vous ferez de questions qui intéressent si vivement le bien public.

»Mon vœu le plus ardent est que, avec la bénédiction de la divine Providence sur ves conscils, vous puissiez encourager les sentiments d'affection entre les différentes classes de mes sujets, donner de nouvelles garanties à

stéréotypés qui faisaient à Monte-Christo l'effet d'une de ces lunes pâteuses dont les mauvais peintres badigeonnent leurs ruines ; mais puisque nous en sommes à parler d'affaires, ajouta-t-il, enchanté de trouver ce metif de changer de conversation, dites-moi donc un peu ce que je puis faire pour M. Cavalcanti.

- Mais lui donner de l'argent, s'il a un crédit sur vous et que ce crédit

vous paraisse bon.

Excelfent ! il s'est présenté ce matin avec un bon de quarante mille francs, payable à vue, sur vous, signé Busoni, et renvoyé par vous à moi avec votre endos ; vous comprencz que je lui ai compté à l'instant même ses quarante billets carrés.

Monte-Christo fit un signe de tête qui indiquait toute son adhésion. Mais ce n'est pas fout, continua Danglars ; il a ouvert à son fils un

crédit chez moi.

Combien, sans indiscrétion, donne-t-il au jeune homme?

- Cinq mille francs par mois.

Soixante mille francs par an. Je m'en doutais bien, dit Monte-Christo en haussant les épaules ; ce sont des pleutres que les Cavalcanti. Que ventil qu'un jeune homme fasse avec cinq mille francs par mois?

Mais vous comprenez que si le jeune homme à besoin de quelques mille francs de plus...

N'en faites rien, la père vous les laisserait pour votre compte ; vous ne connaîssez pas tous les millionnaires ultramontains; ce sont de véritables harpagons. Et par qui lui est ouvert ce crédit?

- Oh! par la maison Fenz, l'une des meilleures de Florence. Je ne veux pas dire que vous perdrez, tant s'en faut, mais tenez-vous

cependant dans les termes de la lettre. Vous n'auriez donc pas confiance dans ce Cavalcanti?

Moi, je lui donnérais dix millions sur sa signature. Cela rentre dans les fortunes de second ordre, dont je vous parlais tout à l'heure, mon cher monsieur Danglars.

- Et avec cela, comme il est simple! Je l'agrais pris pour un major, rien de plus.

- Et vous lui eussiez fait honneur, car vous aviez raison, il ne paye pas de mine. Quand je l'ai vu pour la première fois il m'a fait l'effet d'un vieux licutenant moisi sous la contre-épaulette. Mais tous les Italiens sont comme cela, ils ressemblent à de vieux juis quand ils n'éblouissent pas comme

— Le jeune homme est mieux, dit Danglars.

- Oui. Un peu timide peut-être ; mais en somme, il m'a paru convenable. J'en étais inquiet.

la continuation de la paix et maintenir la satisfaction et le bonheur à l'i térieur en augmentant le bien-être et en améliorant la condition du gran corps de mon peuple. »

Le Standard (journal ministériel) fait les réflexions suivantes sur le discours royal:

«Le discours que nous donnons ci-dessus est, à notre avis, le plus important qui ait été prononcé depuis plusieurs années. La prospérité indubitable de notre commerce présente un grand contraste avec ce qu'il était il y a deux ou trois ans. On apprendra avec plaisir que l'augmentation du revenu est due en grande partie à l'accroissement de la consommation sur des articles de subsistance et de comfort et à l'activité plus grande du commerce général du pays.

»Nos relations avec la France, sur la cordialité desquelles repose la paix du monde, aussi bien que la prospérité des deux nations, forme un légitime sujet de félicitations, dont heureusement pour le monde, on ne peut prévoir la rupture, tant que les affaires de la France seront dirigées par les grands hommes auxquels elles sont confiées aujourd'hui.

»de n'est qu'à la dernière extrêmité qu'on aurait recours à la guerre, il est en conséquence à espérer qu'on arrivera à un arrangement du différend avec les Et ts-Unis, qui sera conforme à l'honneur des deux nations; si cependant la violence irréliéchie qui anime une fraction du peuple américain, ou la vanité qui dirige quelques-uns de ses chefs niétait pas arrêtés par les sages et patriotiques avis d'un homme tel que M. Webster, et qu'un arrangement amiable sut rendu impossible, notre souveraine se résolvant à la guerre, aurait l'entière approbation de son peuple, alors que toutes les tentatives de mesures pacifiques auraient été repoussées par la

»L'état de l'Irlande, dont parle le discours du trone, est vraiment délorable. Dans quelque état de sentiment que la population des campagnes de la plus grande partie de ce pays soit représentée par leurs prêtres, Teurs journaux et leurs agitateurs, soit qu'on la montre ferme et déterminée, patiente et vigilante, on pent dire qu'élle est toujours sanguinaire. Jusqu'à présent sa disposition continuelle à se mettre au-dessus de la loi a résisté à toutes les tentatives de la législature pour la faire entrer dans la voie des améliorations. Le succès ou la ron-réussite de ses agitations ne diminue en rien les progrès du meurtre; que les projets de M. O'Connell soient ou non florissants, ceux des associations occultes qui agitent l'Irlande le sont, et à la fin on se demandesi certains districts de l'Irlande, ne devraient pas être abandonnés à l'anarchie, afin de forcer tous leurs habitants, qui ne font pas partie de la conspiration qui inonde le pays de sang, à chercher un reluge dans la métropole irlandaise ou en Angleterre.

»La nécessité de quelques mesures immédiates est pressante, et la recommandation que confient à ce sujet le discours de S. M., et spécialement en co qui concerne l'adoption de mesures ayant pour hut d'aviser aux conséquences de la perte partielle de la récolte, est de la plus haute impor-

»Si une disette un peu considérable était le résultat de cette perte, tous les maux du pays scraient centuplés, car malheurensement il n'est pas né-cessaire que le peuple ait les habitudes des l'handais aborigenes pour que la faim le pousse au crime.

»Le système qui consiste à procurer du travail au peuple comme moyen de prévenir d'aussi terribles conséquences, présente de grands avantages sur tous les autres movens.

»En ce qui concerne les mesures commerciales recommandées par le discours, il serait évidemment prématuré d'exprimer à leur égard aucune opinion avant qu'elles n'aient été exposées en détail par le ministère. Il n'est pas non plus nécessaire d'exhorter aucun parti- à se tenir prêt à les prendre en considération, car dans le parlement comme au dehors l'exposé ministériel est attenda avec l'impatience la plus vive: »

Le discouts royal a été accueillí favorablement a la hourse, où les consolidés ont até entés à l'ouverture à 95 1/4,95 en compte.

Nouvelles de Suisse.

(Correspondence particulière du Journal de La Haye!) Geneve, 21 janvier.

• Nous sommes parvenus jusqu'à ce moment à nous maintenir dans une parfaite tranquillité, malgré les excitations incessantes de la presse révolucionnaire, les menées de nos démagogues, et les funcstes exemples que nous donnent ceux de nos confédérés que nous avons ile malheur d'avoir pour proches voisins: Peut-être, après tout, le spectacle journalier des saturnales da canton de Wand contribue-t-il pour beaucoup à nous préserver des mêmes excès, et à animer nos bons citoyens de l'énergie nécessaire pour le maintien de l'ordre. Descendre aussi bas que le canton de Vaud, dans l'échelle sociale, serait regardé à Genève comme le comble de l'ignominie, et si notre aggrégation à la confédération helvétique devait avoir un pareil resultat, il n'est icitaneun liconme bien pensant qui ne prérât tomber une seconde et dernière fois sous une domination

-Pourquoi cela?

- Parce que vous l'avez vu chez moi à peu près à son entrée dans le monde, à ce qu'il m'a dit du moins. Il a voyagé avec un précepteur très-sévère et n'était jamais venu à Paris.

- Tous ces Italiens de qualité ont l'habitude de se masier entre eux, n'est-ce pas i demanda négligemment Danglars, ils aiment à associer leurs fortunes.

- D'habitude ils font ainsi, c'est vrai; mais Cavalcanti est un original qui ne fait rien comme les autres. On ne m'ôtera pas de l'idée qu'il envoie son fils en France pour qu'il y trouve une femme.

- Vous croyez?

— J'en suis sûr.

- Et yous avez entendu parler de sa fortuse?

-Il n'est question que de cela; seulement des rous lai accordent des millions, les autres prétendent qu'il ne pessède pas un paul.

— Et votre opinion à vous ?

- Il ne faudrait pas vous fonder dessus, elle est personnelle.

--- Mais enfin...

— Mon opinion à moi, est que tous ces nieux podestats, tons ces anciens condottieri, ces Gavalcanti ont commandé des alimées, ont gouverné des provinces ; mon opinion, dis-je, est qu'ils ont enterré des millions dans des coins que leurs ainés seuls connaissent et font commitre à leurs ainés de génération en génération, et danprouve, dest qu'ils sont jaunes et secs comme leurs flerèns du temps de la république, dont ils conservent un reflet à force de les regarder.

— Parfait, dit Danglars, et c'est d'autant plus waiqu'on ne leur connaît

pas un pouce de terre, à tous ces gens-là.

- Fort peu, du moins; moi, jo sais bien que je ne connais à Cavalcanti que son palais de Lucques.

- Ah! il a un palais! dit en riant Danglars ; c'est déjà quelque! chose. Qui, et encore le loue-t-il au ministre des finances; mentis qu'il habi-

te, lui, dans une maisonnette. Oh l je vous l'ai déjà dit ple trois le bonhomand another than Allens, allons, vous ne lessetten des in l'avoir vu trois fois dans ma

vie; ce que j'en sais , c'est par l'abbé Busoni et par lui-même ; il me parlait ce matin de ses projete sur son fils et me laissait entrevoir que , las de voir dormi des fonds considérables en Italie, qui est un pays mort, il voudrait trouver un moyen, soit en France, soit en Angleterre, de faire fructifier ses millions; mais remarquez bien toujours, que queique j'aie la plus grande consiance dans l'abbé Busoni personnellement , moi , je ne réponds (La suite prochainement.)

étrangère. Mais nous sommes heureusement loin d'en être réduits à cette affligeante alternative, Nous nous croyons en mesure de repousser les efforts de nos anarchistes, fussent-ils, comme ils l'espèrent, secondés par leurs alliés des cantons révolutionnaires. Nos bons citoyeus sont fortement organises pour la désense contre toute espèce d'ennemis publics. Les malveillants de l'intérieur seraient promptement contenus, et notre position stratégique, ainsi que nos ressources militaires, nous offrent de grands moyens de résistance contre une aggression du côté de la Suisse. Une expédition de corps-francs dans le goût de celle dirigée, il y a un an, contre Lucerne, échouerait comme cette dernière, pour peu que les Genévois montrassent de résolution et de concert. Nous n'avons pas à nous préoccuper de l'hypothèse d'une guerre civile régulière entre les cantons, par la raison fort simple qu'elle serait comprimée par une intervention étrangère avant de nous atteindre. Jamais les deux Etats monarchiques dont le territoire touche au nôtre, ne permettront qu'une ville-frontière fortifiée et armée telle que Genève, tombe au pouvoir de la Suisse radicale: ils savent que le lendemain du jour où elle serait devenue vaudoise ou bernoise, Genève deviendrait une place de sûreté pour les anarchistes de la France et des Etats sardes, et un poste avancé d'où il serait facile de leur porter à chaque instant des coups dangereux. Sauf donc ce cas possible, si ce n'est probable, d'une tentative de coup de main contre Genève de la part de brigands organisés en corps d'armée, nous n'avons, selon toute apparence, aucua perilà emiodra pour consequere deut natre de voucement patrictique requisse triompher.

Le culine dont nous jouissons par une exception presque miracificate, au bruit des orages qui bouleversent la plus grande partie de la Suisse est, à tout prendre, une état d'insécurité dont nous sommes impatients de sortir. Il est pénible pour les Genévois de songer que depuis bientôt un quart de siècle, tout ce que leur pays a éprouvé de funeste ou d'humiliant leur est venu de la Suisse, sans avoir été compensés de ce côté-là pas aucun avantage appréciable. L'isolement politique sous la protection limitée des grands états voisins, qui auraient au surplus le pouvoir de nous opprimer malgré tous les efforts de la Suisse, cet isolement, disons-nous, nous serait désormais incomparablement plus avantageux que la position subalterne que nous occupons dans une confédération dont la lente et convulsive agonie ne nous apporte et ne nous promet que calamités. L'imperceptible Genève, recouvrant son indépendance, subsisterait paisiblement dans un coin de l'Europe, à la faveur de sa modeste célébrité que son existence actuelle de ville de province suisse lui a déjà grandement fait perdre. Des événements prochains, complétement indépendants de la volonte du peuple genévois, peuvent lui faire considérer cette émancipation comme son unique roie de salut. La pensée en est dejà présente à bien des esprits : on se révolte à la seule perspective d'avoir à courber la tête sous le joug des conquérants suisses.

Les vœux de la majorité des Genevois, sans distinction de croyance, sont en faveur des héroïques habitants des cantons primitifs et de leurs alliés, fidèles défenseurs du pacte fédéral, auquel nous avons nous-mêmes adhéré il y a 32 ans. Néanmoins les loyaux confédérés sont trop loin de nous pour nous accorder aucune protection efficace, ou en recevoir eux-mêmes en **maindagaspouss: La république de Genève ne tient** géographiquement à l'ancien territoire suisse que par le déplorable intermédiaire du canton de Vaud. Nous pe devons donc chercher désormais notre appui qu'en nous mêmes. Notre position, sous ce rapport, est identiquement la même qui celle de la ville de Bâle, encadrée dans deux cantons apparte nant au parti du bouleversement, contre lesquels elle aura tôt ou tard à se mettre en défense sans pouvoir être secourde par personne. Là aussi commencent à germer comme chez nous des idées d'émancipation.

Les persécutions religieuses ont engagé un nombre considérable de Vandois à se réfugier a Genève. Ils y ont trouvé protection et l'applianté. Des sécours ont été envoyés d'ici à ceux de leurs pasteurs demissionnaires ou destitues qui sont dans la souffrance. Chaque jour nous apprend quelque nouvel acte de persécution ou de profanation commis chez nos voisins par l'ordre ou avec l'assentiment de leurs autorités. L'histoire actuelle du canton de Vaud ne saurait être écrite qu'avec de la boue; plus tard, il ne sera peut-être plus possible de l'écris qu'avec du sang. La patience de la partie saine du peuple vaudois semble bien près d'atteindre ses dernières limites.

Lucerne, 20 janvier.

Le comité chargé de recevoir et de distribuer les dons envoyés des diverses parties de la Suisse pour secourir les vicstimes de l'attaque des corps-francs, evait requeilli à la fin du mois de décembre dernier la somme de 55,417.08 livres suisses. Les collectes en faveur des assaillants blessés ou faits prisonniers, ou sans famille, ne se sont pas élevées à la moitié de ce chiffre. L'état de Neuchâtel est celui où les secours ont été les plus abondants en faveur des Lucernois et de leurs alliés,

»Le conseiller d'état Baumann, contumace, impliqué dans le procès de Leu, dont le canton-directeur et d'autres à son exemple avaient refusé l'extradition, a été arrêté à Seckingen (Grand-Duché de Bade,) et transporté à Lucerne par le territoire des Grisons, d'Uri et de Schwytz. Le docteur Steiger, dont la complicité dans cette horrible affaire n'est guére douteuse, exerce paisiblement aujourd'hui la médecine dans ce même canton-directeur où le droit de cité lui a été conféré à titre d'honneur après son évasion des prisons de Lucerne, où il était détenu comme condamne pour crime de haute-trahison.

» Le canton du Tessin est fort agité à l'occasion d'un projet de loi attentatoire au pacte fédéral pour la sécularisation des couvents et la conversion de leurs propriétés en biens nationaux. L'archevêque de Milan et l'évêque de Côme dont relève le canton suisse-italien, menacent le gouvernement radical tessinois d'invoquer l'intervention, non de la diète suisse, mais des Puissances médiatrices qui se sont constituées en 1815 co-ga-Pantes du pacte fédéral helvétique. Cette lutte se terminera assez Probablement par une réaction anti-radicale qui renversera le Parti dirigé par les réfugiés italiens et leurs adhérents. »

Les assemblées primaires de Berne sont convoquées pour 🚂 fevrier, afin de décider affirmativement ou négativement les sont approgrées avec les dernières résolutions du grandeseil, relativement à la révision de la constitution. Il est bien rendu que les absents ne seront plus réputés, comme à Lu- le plus profond sentiment de la reconnaissance et du devoir, rité de la classe agricole.

cern et au Valais, être d'accord avec la partie qui se prononcera pour l'affirmative; on ne les comptera pas. La proclamation du grand-conseil au peuple a été tirée à 50,000 exemplaires.

(L'Observateur Suisse.) — On écrit de Lucerne, le 16 Janvier :

· Il se passe des choses singulières dans l'instruction de l'affaire du meurtre de M. Leu: Non seulement J. Muller cherche à rétracter en partie ses aveux, mais sa mère aussi : confrontée avec Caspar Rebsaamen, qu'elle avait gravement accusé, elle a rétracté toutes ses déclarations, en sorte qu'il a fallu mettre ce dernier en liberté. Le jugo d'instruction lui ayant fait des reproches à ce sujet, elle a repondu qu'il avait bien fallu qu'elle répondit quelque chose a l'importunité de ses questions. Elle avait aussi accusé M. Schindler; nais elle s'est retractée dépuis. C'est le samedi, 24 de ce mois, que Muller paraîtra devant le tribunal criminel.

Nouvelles d'Angleterre.

Londres, le 24 janvier.

Quoiqu'il ne soit pas d'usage à l'occasion de l'adresse que les membres du cabin rennent la parole lorsque la question ministérielle n'est pas posée par un amendement, sir Kobert Peel n'a pas cru devoir attendre la discussion du plan financier qu'il doit développer dans une des premières séances de la semaine prochaine, pour donner à la chambre des communes des explications aussi précises que complètes sur les eirconstances et sur les événements dont l'Angléterre et l'Europe tout entière a suivi toutes les phases avec le plus vif intérêt.

En butte aux accusations les plus accablantes de la part des partis extrêmes, suspect à quelques-uns des hommes les plus marquants de son propre parti, dénonce par les défeuseurs des intérêts agricoles comme traître et renégat, comme l'ennemi le plus acharné de ces intérèts, attaqué avec une violence extrême dans tous les mestings qui ont lieu depuis deux ou trois mois, pour procester soit en faveur des lois des céréales soit contre ces lois, le premier ministre devait avoir à cœur de dessiner nettement et une fois pour toutes sa position. Aussi à peine la motion d'adresse avait-elle éte présentée par lord Francis Egerton et appuyée par M. Denison, que le premier lord de la trésorerie s'est levé et a demandé à la chambre de lui présenter quelques explications. En ce moment sir Robert Peel paraissait singulièrement emu, son visage était pâle et une sorte de tristesse semblait voiler son regard ordinairement ferme et assuré. Un léger tremblement agitait sa voix lorsque, faisant un appel à la générosité de la chambre, il l'a princ de l'entendre avant de condamner sa conduite, et qu'il s'est plaint avec amertume des mille accusations portées contre lui de toutes parts. Mais bientôt l'accent de la conviction est venu dominer sa parole et lui donner cette fermolé digre; mais persuasive, qui forme une des qualités les Plus remarquebles du débit pratoire de sir Robert Peel. Puis avec cette-clarté d'expressions et ce calme limpide, en quelque sorte, qui est si rarement l'apanage des grands orateurs, il a fait l'exposé de ses opinions, il a raconté les modifications que l'expérience leur à imposées; comment il a été amené à considérer le système protecteur comme insoutenable aujourd'hui; il a démontré, fait toucher du doigt les heureux résultats qu'a produits la pelique commerciale suivie depuis 5 ans par le gouvernement et par les chambres. Amélioration matérielle dans le sort des classes les plus nombreuses et les plus intéressantes de la société, amélioration morale tout aussi sensible que la remière: et partant de ce peint pour battre en brêche l'échafaudage de plaintes et de récriminations élevé par les partisans du système protetreur, alleur a fait roir comment tous ces avantages ont été conquis sans que les intérêts agricoles aient eu a en souther de l'austier de la missier, de l'austier de change et

Arrivant aux circonstances qui par microila dissolution du cabinet au mois de décembre dernier, sil Robert a donné les explications, les plus franches et les plus nettes qui soient jamais sorties de la bouche d'un ministre. Sa conviction était que la grave situation résultant de l'imminence d'une disette ferait au gouvernement un devoir de prendre des mesures promptes, énergiques, pour prévenir le fléau; il voulait comme chef du gouvernement proposer la suspension du droit sur les grains étrangers pour un terme limité, mais trois de ses collègues seulement ayant partage son avis, il avait du renoncer à la direction des affaires par suite de l'impossibilité où il se trouvait de faire prévaloir les principes dont l'application était devenue

indispensable à ses yeux.

Après avoir dit comment, par suite du peu de succès des efforts de lord John Russell pour former un cabinet, il avait cru de son devoir d'accepter de nouveau la direction des affaires pour ne pas laisser la reine sans ministres et le pays sans administration, et comment ses collègues, mus par le même sentiment du devoir, avaient consenti à reprendre leur poste, sir Robert Peel, par un des plus brillants mouvements oratoires qui aient signalé sa carrière parlementaire a repoussé les accusations de trahison qu'on lui à prodiguées. Après avoir consacré les longues heures du jour, les longues

veilles de la nuit à rechercher les môyens de prévenir le fléau qui menaçait le pays, j'avoue qu'il est cruel pour moi de me voir en butte à l'accusation d'avoir été infidèle aux intérêts de la communauté en général ou de telle classe en particulier. J'ai à plus d'une reprise déjà essayé de définir ma situation à l'égard des partis, à l'égard du pays et à l'égard de cette chambre, et cependant on a répété souvent aussi que je suis sous le poids de certaines obligations envers un certain parti qui m'aurait élevé au pouvoir. On a dit et on a répété cent fois que la même puissance qui m'a élevé est assez forte pour me renverser et sans cesse on fait retentir cette menace à mon oreille; eh hien! je déclare qu'on se trompe, et sur l'étendue des obligations, et sur la sévérité du châtiment. Je n'ai d'obligations personnelles envers qui que ce soit, envers aucun parti, en me soumettant aux fatigues et aux sacrifices qu'imposent les devoirs officiels. Qu'est-ce que le pouvoir après tout? c'est la faculté de distribuer les honneurs et les places; eh bien? cet avantage, si c'en est un, est bien compense par les désappointements qu'il produit souvent Quant à l'ambition personnelle, je le dis sans arrogance, je n'en ai pas. J'ai servi quatre souverains, Georges III et ses trois successeurs. Je les ai servis à des époques critiques et dans des circonstances difficiles : chacun d'eux a bien voulu considérer avec faveur les services que j'ai pu leur rendre. Mais à chacun d'eux j'ai dit avec

qu'il n'y avait qu'une recompense, qu'une distinction, qu'une taveur qu'il fût en leur pouvoir de me conférer, c'était la simple assurance que j'étais un serviteur fidèle et loyal. Si le pouvoir a quelque valeur a mes yeux c'est qu'il fournit plus d'occasions de rendre des services publics. De concert avec mes collègues nous avons cherché à en user dans l'intérêt public et pour le bien général. Nous ne pouvons nous accuser d'avoir agi contrairement aux principes de la véritable politique conservatrice. Nous ne pouvons penser que c'est contrairement à ces principes que nous avons cherché à réparer les désastres de Caboul et à rendre à l'armée de l'Inde l'ardeur que lui avaient fait perdre ses revers dans l'Afghanistan. Nous ne pouvons croire que cette politique s'opposât à ce que nous fissions tous nos efforts pour calmer l'esprit d'animosité qui a régné si longtemps entre ce pays et notre puissant voisin. Dans le discours qui a été la aujourd'hui da haut du trône, S. M. exprime le desir que la cordiale entente qui existe si heureusement entre ce pays et la France, puisse durer toujours dans l'intérêt de l'humanité et de la paix du monde. Ce n'est certainement pas contrairement à la vraie politique conservatrice, que nous avons pu placer ces paroles dans le discours royal; que nous avons cherché non pas à effacer les souvenirs, les glorieux souvenirs de hauts faits militaires, mais à écarter de ces souvenirs glorieux tout ce qui peut provoquer l'inimitié internationale; que nous avons cherché à établir entre les deux peuples une noble émulation, non point pour lutter sur les champs de carnage, mais dans la carrière d'une louable concurrence pour le développement du commerce et l'amélioration de la condition sociale de l'humanité. Ce n'est pas sans doute en dépit des principes conservateurs que nous avons augmenté le commerce étranger du pays, et, tout en réduisant les taxes, augmenté les revenus. Est-ce en dépit de ces principes que nous avons découragé l'agitation, éteint la sédition, non par des lois coercitives, mais en donnant l'assurance au peuple que nous, la classe riche et puissante, sommes prêts à prendre notre part entière des charges publiques, à les décharger d'impôts oppressifs. La conduite du gouvernement est une entreprise difficile et périlleuse. Notre ancienne constitution est une œuvre délicate et presque effrayante à contempler dans ses diverses parties, ce n'est pas une tâche facile que d'établir l'harmonie et l'unité d'action entre la monarchie, l'aristocratie et une chambre des communes réformées. Tel est le but que nous avons cherché à atteindre et je ne crois pas qu'il soit contraire aux principes conservateurs larges et purs. Quant à moi, quitter le pouvoir avec honneur, ce serait une faveur et non un châtiment. Mais tant me l'honneur et le sentiment du devoir m'appellent à y rester, e no reculerai pas devant les obligations qu'il m'impose. Je suis prét à un prendre toute la responsabilité , à en accepter tous les sacrifices, a affronter tous les périls honorables qu'il peut offrir, mais je ne le garderai pas s'il est mutilé, si son autorité est ébranlée. Je ne me tiendrai pas au gouvernail pendant une nuit de tempête, si ce gouvernail ne peut fonctionner librement. Je veux me réserver de juger ce qui est utile à l'intéret public. Je ne désire pas être le ministre de l'Angleterre; mais tandis que j'occupe ce poste je ne veux pas qu'il soit soumis à un servage humiliant. Je ne veux avoir d'autre obligation que celle de consulter les intérêts du pays et de veiller à la sécurité Le discours de sir Robert Peel a produit dans la chambre une

sensation immense. De longs applaudissements ont retenti dans

la salle après ces éloquentes paroles.

A la chambre des communes sir Robert Peel donne avis qu'il proposera lundi la formation d'un comité spécial afin d'examiner la manière la plus convenable de traiter les affaires qui se rattachent aux demandes de conces-sions de chemins de fer pendant la session actuelle. Mardi il proposera que la

chambre tout entière se forme en comité pour entendre les propositions du gouvernement en ce qui concerne la politique commerciale.

Lierd Francis Egerion se leve pour proposer l'adresse en réponse au discours du trône. Il s'appaie principalement sur la nécessité qu'il y a d'étendre de plus en plus l'application des principes de politique commerciale, que le gouvernement a adoptés et appliqués partiellement pendant les trois dernières années. L'orateur fait remarquer la prospérité et le développement immense des manufactures anglaises; mais, dit-il, nous dépendons des nations étrangères pour une partie au moins des denrées qui servent à l'alimentation de nos populations, de même que pour la majeure partie des matières brutes que notre industrie productrice consomme. Mais ceux qui veulent à tout prix la pro-tection de l'agriculture anglaise, craignent que, par une combinaison quelgénérale à affamer l'Angleterre. Cette crainte est tout simplement absurde, et ce qui le prouve, ce sont les grandes quantités de céréales qui arrivèrent du continent, et particulièrement de la France, pendant l'année 1810. L'orateur termine son discours, souvent interrompu par des applandissements de l'o position, en insistant sur la nécessité de mettre fin promptement sa civillit qui existe actuellement entre les intérêts du commerce et ceux de l'agridul-

M. Beckett Denison, en appuyant la proposition d'une adresse, expose à peu près les mêmes vues. Il fait remarquer que, quoique depuis trois ans sir Robert Peel ait supprimé ou réduit des droits jusqu'à concuirence de quatre à Kobert Peet an supprime ou requit des arous jusqu'a consumente de quant a cinquoilliene sterlings, cette perte a été plus que compénée par l'augmentation résultant, de l'activité, de la consentiation. Ce fift dui paraît non-seulement immense, mais surprenent, et l'applitance ini donne la conviction que le système qui vein retting le la conviction de le système qui vein retting le la conviction de la conviction ner une nouvelle et plus large application. Car il n'est pas juste que certains intérêts soient avantagés au détriment d'autres intérêts. Il ne demande pas d'explications, il n'en veut pas, il a pleine confiance dens le gouvernement.

Dans la séance du 23, M. Culquhoun a blâmé la conduite de sir Robert Peel au sujet de la question des corn-laws. L'orateur avoue que l'administration actuelle s'est distinguée en différentes occasions par sa sage prudence; cependant M. Colquhoun croit qu'on se trouve à la veille de fortes tempètes, il ne pense pas que M. Peel puisse conduire le vaisseau de l'état, et il déclare ne plus avoir de confiance en cet homme d'Etat.

M. Hume, répondant à M. Colquhoun, dit qu'il approuve la conduite de sir Robert Peel et lui accorde toute sa confiance, et il vetera pour l'aug-

mentation du budget.
Sir Robert Peal prend la parole et dit que la gonzernement, dans l'intérêt de l'Angleterre et dans celui de tout le mende, fera tous ses efforts, en tant que l'honneur national le permettra, pour maintenir la paix entre la Grande-Bretagne et les États-Unis. Les paroles prononcées par M. Hume prouvent qu'on apprécie à leur juste valeur les projets du gouvernement pour la désense du pays et de l'honneur national; cependant, a ajouté M. Peel, il scrait fort à déplorer que le différend entre les deux pays ne pût être aplani à l'amiable. Quant aux attaques dont il a été l'objet de la part de M. Colquhoun, M.Peel dit que de pareilles sorties ne peuvent le faire dépasser les bornes de la modération. Le ministre se défend du reproche d'avoir changé de principes. Toute l'attaque de M. Colquagua, qui lui-même fut autrefois le plus zélé partisan de l'abolition des lois sor les céréales et l'opposition qu'il fait maintenant au système qu'il approuvait, n'est due qu'à une divergence d'opinions au sujet des affaires de l'église d'Ecosse et du collége de Maynooth. Sir Robert Peel finit en déclarant que la modification des lois sur les céréales augmentera la prospé-

Lord John Russell demande si les négociations avec les États-Unis ent été continuées, depuis que le président Polk a proposé un arrangement. Il espère que l'augmentation du budget, dont la reine a fait mention dans le discours du trône, aura eu pour cause plutôt l'extention des colonies britanniques que la crainte d'une collision avec les Etats-Unis.

Lord Russell demande ensuite si M. Peel ne se propose pas de présenter les documents relatifs à l'intervention dans les affaires de la Plata.

Sir Robert Peel dit que pour ce qui concerne les documents sur la Plata, il répondra dans une prochaine séance, et quant aux négociations avec les Etats-Unis, le ministre dit que la proposition faite par les Etats-Unis a été inecceptable; de nouvelles représentations ont été faites depuis de la part de l'Angleterre, tendant à confier la décision de la question d'Orégon à un arbitre, mais que le gouvernement américain n'a pas encore fait connaître

Quant à l'augmentation du budget, sir Robert Peel dit qu'elle a pour cause l'augmentation du nombre des pyroscaphes de guerre et de la force armée en Chine et dans la Nouvelle-Zélande.

Sir T. Fremantle présente un bill tendant à encourager la construction des travaux publics en Irlande.

Ce bill a été adopté.

La séance s'est terminée par l'adoption de l'Adresse, qui a été, de même qu'aux communes votée sans amendement.

A la séance du 22 janvier de la chambre des lords le comte de Home se lève pour proposer de repondre par une adresse au discours du trône; l'orateur examine brièvement les diverses questions dont parle le discours?

Lord de Ros appuie la proposition.

Le due de Bichmond. J'avais espéré que le discours du trône aurait un caractère plus viril, qu'il aurait montré plus de franchise et nous aurait dit sans hésiter ce qu'il conviendra de faire, ce qu'on est résolu à faire. Nous sommes sur le point d'abandonner le système de protection que nous nous sommes engagés maintenir en 1841, et le gouvernement semble avoir adopté les opinions de la ligue contre la législation des céréales. Je ne vois pas de raison pour que II. Cobden ne soit pas élevé à la pairie et pourquoi il ne figurerait pas au nombre des nobles lords de la trésorerie. Je conserve l'espoir que les nobles membres de cette assemblée ne se laisseront pas intimider, et je proteste à l'avance et de toutes mes forces confre ce système d'ébranlement continuel du principe de protection, système qui, quelque jour, aura pour effet de renverser cette chambre de fond en comble. La chambre et le pays ont le droit de demander des explications sur les circonstances qui ont précédé ou accompagné la erise mi-

De due de Welkington. Je ferai remarquer au noble duc de Richmond, qu'avant de faire les révélations qu'il réclame, il convient de prendre les érdres de la souveraine. En conséquence, il serait peu convenable d'insister pour que les explications demandées soient fournies des la première séance de la session Il conviendrait de donner avis au gouvernement qu'on se propose de lui adres-

rer des interpellations à ce sojet.

Le duc de Richmend n'est pas convaincu qu'il eût fallu donner au préalable avis au gouvernement qu'on se proposait de l'interpeller à ce sujet. Cependant je demanders i à lord Stanley s'il a été autorisé à faire connaître les circonstan-

ces de sa retraite du cabinet.

Lord Stanley. J'y ai été autorisé, mais j'ai l'espoir que la chambre voudra pieu un dispenser d'entrer dans aucun détail, parce qu'en agissant ainsi, je serais obligé d'anticiper déloyalement et prématurément sur les projets du gouvernement. Je conserve les sentiments de la considération et de l'estime la pluss profonde pour mes anciens collègues; la seule différence d'opinion qui subsiste cirtie nous, c'est sur la question de savoir jusqu'à quel degré il convient de protéger l'industrie nationale.

Une mesure est proposée que je ne considère pas comme rendue absolument indispensable par les circonstances dans lesquelles le paysse trouve et à laquel

le je me suis opposé par un devoir de conscience.

Une discussion de peu d'intérêt s'engage entre le comte de Hardwicke, le marquia de Lansdowne, le comte Radnor, lord Brougham, le marquis de Salishury et le duc de lleaufort, sur la question de savoir s'il ent fallu ou non aver-tir le gouvernement qu'on voulait l'interpeller. Le duc de Richmond ayant consenti à ajourner à lundi ses interpellations, l'adresse est adoptée à l'unanimité et la séance est levée.

Le Standard dément la nouvelle donnée par le Morning-Chronicle de la demission du comte Delawar, lord chambellan, et du marquis d'Exeter, premier gentilhomme de la maison du prince Albert.

- Nous croyons, dit le Morning-Chronicle, qu'une augmentation de 6,000 hommes pour l'armée de terre sera demandée au parlement. On dit que le duc de Wellington voulait demander une augmentation de 10,000 hommes, mais que ses collégues n'ont pas voulu adopter ce chiffre.

Nouvelles de France.

Paris, 24 Janvier.

La discussion du premier paragraphe de l'adresse a continué hier. Après l'amendement de M. Odilon Barrot venait l'amendement de M. Isambert. L'honorable depute ne demandait rien moins que la révision de toutes les lois politiques que les circonstance ont motivées et le complément législatif des promesses consignées dans la charte. C'était beaucoup trop pour la chambre, qui n'a nul goût aux réformes, et qui a beaucoup à faire déjà à se débattre avec les questions présentes. Aussi les dével'appements de M. Isambert ont-ils été fort peu écoutés, et l'attention n'a été excitée que lorsque M. Corne a apporté à la tribudes faits qui n'avaient aucun rapport avec l'amendement, ch qui se rattachaient à la discussion terminée par le vote d'avant bier. Il s'agissait encore d'actes administratifs plus ou moins entachés d'illégalité, et dictés, selon l'honorable orateur, par un condamnable esprit de parti. Si ces faits sont exacts, s'il est vrai que, dans le département du Pas-de-Calais, des sous-préfets, éléissant aux instructions du préfet, aient refusé d'accomplir leur mandat des en certifiant la signature des maires portée au bas des character des rôles, M. le ministre de l'intérieur ne saurait, à notre avis trop sévèrement admonester et punir des agents qui auraient aussi gravement manqué à leurs devoirs. M. Duchâtel ne veut pas condamner ses subordonnes avant de s'être entouré de tous les resignements et d'avoir bien constaté leurs torts. Cette réserve estijuste et habile; mais une fois l'instruction administrative complétée et les faits établis, Trest de l'intérêt comme du devoir du ministre de faire justice, endeune pas laisser le gouvernement solidaire des écarts inexcu-

sables de quelques agents inférieurs. Ce défait du reste, ne pouvait avoir aucun résultat. Il ne se rattachait en aucune façon à l'amendement de M. Estabert,

qui a été répensé au vote par assis et levé. On parlait, depuis le commencement de la séance, d'un amendement beaucoup plus sérieux, et qui, disait-on, devait être présenté par M. Dufaure. Il s'agissait d'un blame à infliger. à M. le garde-des-sceaux, au sujet de l'interprétation qu'il a donnée à la lei sur le conseil-d'état. L'amendement a été en effet mis en discussion, mais c'est M. Feuillade-Chauvin, et non M. Dufaure, qui l'a proposé et défendu.

Ces deux amendements ont été réjetés, le dernier à une majorité de 25 voix. Ensuite on a procède au vote du § 1 de l'adres-

se qui a été adopte. and had not be the transfer that the transfer the transfer on Dans la séance de ce jour il est donné lecture du § 2 en ces

« Votre gouvernement s'applique à poursuivre l'exécution des grands travaux de défense et d'utilité publique, dont le pays demande le prompt achèvement. Ces nouveaux éléments de force et de richesse nous donneront. dans peu d'années, les garanties que notre sécurité réclame; répandront sur toutes les parties du territoire, dans toutes les classes de la population, le travail et le bien-être, et nous fourniront les moyens de féconder notre industrie, de vivilier notre commerce et de préparer, pour notre agriculture, des jours plus heureux et un plus digne prix de ses laborieux éfforts. La chambre examinera avec sollicitude, sans s'écarter des limites de la prudence, les mesures qui lui seront proposées pour compléter ce grand ensemble de travaux. »

M. Lherbette parle centre le §. Il s'agit, dit-il, des chemins de fer. De graves reproches doivent être adressées, à ce propos, au ministère. Je ne veux pas dire qu'il soit l'auteur de tous les maux dont nous avons été témoin; mais il les a aggravés.

Je lui reproche la tolérance qu'il a misé à admettre dans ces speculations les hauts fonctionnaires de l'Etat.

Le ministre des travaux publics défend les actes du gouvernement qui a fait tout ce qui lui était possible de faire dans les limites qui lui étaient tracées. Toutes les fois que les listes de souscripteurs ont été déposées, il s'est opposé aux fusions ; c'était son droit. Mais avant cedepôt il ne pouvait empêcher deux compagnies individuellement trop faibles pour se présenter à l'adjudication, de se réunir. C'ent été 'porter atteinte au droit même d'association qui était le principe de la loi.

Le discours prononcé en dernier lieu par M. Guizot sur la question du Texas, contient un aveu très-important sur lequel il n'est pas inutile d'appeler l'attention, d'autant plus que M. le ministre des affaires-étrangères s'est abstenu de le faire dans le discours qu'il a prononcé sur cette même question à la chambre des pairs. Quel rôle jouera la France dans l'hypothèse d'une rupture entre l'Angleterre et l'Amérique du Nord? Mettra-t-elle son épée au service de l'une ou de l'autre? Assurément cela ne paraîtrait guère raisonnable; cependant le jour où une lutte, ce qu'à Dieu ne plaise, éclatera entre les deux puissances rivales, il y aura en France un grand mouvement populaire; on pressera le gouvernement de voler au secours des Etats-Unis, et si celui-ci avait la faiblesse d'écouter ces tristes conseils, le monde entier serait bientôt en feu. Il importe de prévenir ce mouvement, et c'est ce qu'a fait M. Guizot en déclarant qu'en cas de guerre entre la Grande-Bretagne et l'Amérique du Nord, la France s'imposerait une stricte neutralité. M. Guizot a fait plus que de le déclarer à la tribune, il l'a notifié par dépêche officielle à Londres et à Washington. Certes, l'épée de la France donnerait une grande force à celui des deux antagonistes dont elle servirait la cause, mais rien ne saurait légitimer une pareille intervention, et le droit du plus fort deviendrait de nouveau la grande loi du monde, si le désir d'abaisser l'Angleterre égarait jamais le gouvernement français aupoint de lui faire oublier jusque-là ses devoirs les plus sacrés. Au point de vue de la politique générale, la déclaration de M. Guizot a donc la plus haute importance; elle n'en a pas moins au point de vue de la politique américaine. Les États-Unie sont avertis qu'ils ne penvert comp ter sur l'appui de leur ancient de la saint de la saint de la comp la lutte gigantesque où ils semblent vouloir s'engager, ils seront sculs pour faire triomphes leur droits,

Le Messager n'ajoute rien aux rapports déjà connus sur le desastre qui a frappé la coloime du général Levasseur. Voici les nouvelles ultérieures qui nous parviennent sur les suites de cette triste catastrophe; il est probable qu'il y a de l'exagération dans ces récits.

On mande de Constantine, le 13 janvier, au Toulonnais:

« Nous savions ici, le 8, que, dans la malheureuse affaire de la colonne Levasseur, il y avait eu 250 hommes ayant les pieds gelés; le 10, nous apprisser que les prolonges avaient ramassé 283 hommes morts de froid. Selon les hruiss qui circulent à Constantine, et des lettres particulières de Sétif, la colonne avait perdu 1,200 fusils, presque tous ses mulets, ses convois de vivres, ses cantines, tentes, caisses, etc. ».

Les lettres de Sétif sont plus affligeantes encore. On écrit de cette ville, le 10 janvier :

« L'hôpital est plein. On a pris, par ordre du général Levasseur, une caserne dont on vient de faire un hôpital provisoire. Toute la population s'est digne-ment conduite. Le fort Galbois est aussi transformé en hôpital, et, au moment où je vous écris, il nous arrive douze médecins de Constantine.

»Le bataillon indigène est celui qui, proportion gardée, a le plus souffert; M. le capitaine Taverne qui le commandait en l'absence du commandant Thomas, s'est multiplié autant qu'il a pu et mérite de grands éloges, aussi bien que le capitaine Vindrios, qui a les pieds gelés. Le général Levasseur a moralement fuit tout ce qu'il a pu; mais que pouvait-il contre les éléments?

» On compte que nous aurons en tout 800 morts et un plus grand nombre les pieds ou les mains gelées. M. Phomas, commandant le bataillor indigene, retenu au lit depuis quatre mois, apprenant le malkeur qui pèse plus particulièrement sur son bataillon, s'est évanqui et a éprouvé une crise dont son état maladif rend les suites dangereuses.'»

A la bourse de Paris du 24, le discours de la reine d'Angleterre à l'ouverture du parlement a produit de la hausse sur les rentes françaises, bien que les fonds anglais n'aient pas monté.

Neuvelles de l'Inde

Les nouvelles de l'Inde, apportées par la maile de décembre, faisaient présager le commencement d'hostilités entre le gouvernement de Lahore et la compagnie anglaise. Il n'en est rien cependant, et le statu quo se prolonge sans que les affaires du Pendjâb aient reçu encore une solution définitive.

L'agent du gouvernement britannique, résidant à Firozopour, sur le Sut-ledje, avait transmis au général en chef de l'armée indo-britannique des renseignements sur les mouvements des troupes sikhes; et cet officier avait donné l'ordre à quelques détachements de l'armée anglaise de se porter vers la frontière. D'un autre côté, geatre ou cinq régiments d'infanterie européenne et indigene, avec quelques escadrons et plusieurs batteries d'artiflerie, avaient été dirigés sur Firesepour. Les régiments destinés pour le Scinde devaient, au besoin, soutenir les forces réunies sur le Sutledge. Enfin, l'intendant général de l'armée devait réunir les approvisionnements et les munitions nécessaires pour une entrée en campagne.

Mais tous ces préparatifs aut été contremandes par le gouverneur-général qui enjoint aux troupes ransomblées aur la frontière de se borner à garder la défensive. Nous ne savods pas encore quel a été le motif de ce changement subit, et si ce changement n'est que momentané. On parle de mésintelligences quiauraient surgi à ce sujet entre le général en chef de l'armée, sir Hugh Cough, et le gouverneur-général, sir Henry Hardinge, qui ont eu une entrevue a Kernati, le 26 novembre. Quoi qu'il en soit, il s'est opéré un revirement incontestable dans la politique suivie à l'égard de Labore. Cependant, le détachement de l'armée sikhe, qui s'éteit porté sur le Sutledjedans l'intention de franchir ce fleuve, a été arrêté par ordre du Pon ou conseil militaire. Les régiments destinés pour Peshawer ont pareillement reçu l'ordre de rester à Lahore pour protéger cette capitale.

La reine-mère, qui continne à exercer toujours de l'influence sur l'armée, a, dit-on, le projet de se faire proclamer reine du Pendjab, et veut organiser

un gouvernement, dit le correspondent de la Gazette de Delhi, parcil à celui de la reine Victoria. Elle désirerait, dit on, éviter une guerre avec les Anglais; mais jusqu'à présent, elle n'a pu parvenir à contenir l'ardeur belliqueuse de

Après beaucoup de préparatifs commencés et interrompus, après beaucoup de marches et de contre-marches de l'armée, qui a été partagée en quatre divisions, il a été décidé que 18,000 hommes marcheraient sur le principal établissement anglais de Loudianah. On a même répandu le bruit qu'une tribu, celle d'Akhalis, arait dejà franchi le fleuve, se livrant su pillage sur le territoire britannique, mais cette nouvelle ne s'est pas confirmée.

Pendant ce temps, les troupes anglaises, échelonnées le long de la frontière, restent en observation, ainsi que nous l'avons dit. Il est présumable que le dessein du gouverneur-général est de provoquer l'agression des Sikhs sur le territoire de la compagnie, pour avoir ensuite un prétexte valable d'envahir le l'endjâb. L'intention que l'on prête au gonvernement anglais de l'Inde est celle de s'emparer de tout le territoire appartenant aux Sikhs (autres que les Sikus protégés) et situé sur la rive gauche de Sutledje. Cette acquisition arrondirait les pessessions britanniques du nord-ouest et donnerait pour limite à l'empire du côté du Pendjab le cours du fleuve. Quant à l'annexion complète du Pendjab, il paraît que le gouverneur-général, guidé par les instructions du cabinet de Londres, y a renoncé pour le moment; mais cela veut-il dire qu'on laissera le royaume de Lahore jouir d'une indépendance

Dans les autres parties de l'Inde, des désordres partiels ont en lieu; mais ls sont loin de compromettre la sécurité de la domination britannique. Le nouveau roi des Birmans a levé une grande partie des restrictions qui génaient le commerce anglais à Rangoun, seul port birman qui fasse un commerce assez considérable avec l'étranger. Les opérations du commerce anglais , qui a surtout pour objet l'exportation du hois de tek qu'on emploie à la construction des navires, se sous élevées, l'année dernière à environ 15 lakhs de ron-piès (3,750,000 fr.), et le gouvernément diffuse à françoise environ 80,000 roupies de droits. On pense que, grâce aux nouvelles facilités accordées, le commerce de ce port prendra un développement considérable.

On dit que les Anglais ont le projet de coloniser les îles Andamans, situées dans le golfe du Bengale, au moysu des condamnés à la déportation (convicts) indiens. Ces îles, habitées par une population complètement sauvage, sont mulsaines et inhospitalières. Mais on pense qu'il est possible de les assainir à

प्राप्तमञ्जूष (१५) ह Nouvelles de Prusse.

Berlin, le 20 janvier.

Diverses seuilles publiques ont fait, touchent le but du voyage que plusieurs ecolésiastiques évangéliques et un employé des bâtiments ont entrepris à Londres l'an passé, par ordre de S. M. le roi, des rapports peu conformes à la vérité: car elles aupposent à ce voyage des vues tout-à-fait étrangères à l'intention de S. M. Afin de réfuter ces faux rapports, nous sommes autorisées à publier l'ordre de cabinet suivant que S. M. a adressé aux magistrats de cette capitale sous la date du 31 décembre dernier et qui s'explique clairement sur le vérimble but de la mission dont il s'agit. Voici ce document :

L'activité qu'on déploie à Londres dans cette époque pour étendre les institutions ecclesiastiques, et le contraste frappant qu'offre Berlin à cet égard, malgré sa population si considérablement accrue, m'à décidé à envoyer im. les ecolésiastiques de Gerlach, Uhden, Sydow et le conseiller supérieur des bâtiments, M. Stuler, à Londres, avec ordre de me faire un rapport sur ce sujet. Ce rapport a été fait et publié par voie d'impression. J'en transmets, cijoint aux magistrats deux exemplaires, dont l'un sera communiqué à l'assembiée des délegués innnicipaux.

Berlin, le 31 décembre 1845.

Signé : FEEDERIC-GUILLAUME.

An corps de magistrature de cette ville. Voicile ling delimpuine dont il est deit mention dans l'or

»Rapports officiels touchant l'activité déployée dans notre époque a agleterre pour augmenter et étendre les institutions coolesiastiques c (Amtliche Berichte über die in neuerer Zeit in England crwachte Phatigheit für die Vermehrung und Erweiterung der kirchlichen Anstalten,) per C. de Gerlach, conseiller de consisteire à Berlin, H. F. Uhden, prédicateur à Berlin, A. Sydow, aumônier de la cour et de la garnison à Potadam, et A. Stüler, conseiller supérieur des bâtiments à Berlin. Grand-in-octovo broché.

Le gouvernement français a fait récemment une nouvelle tentative auprès de notre cabinet pour l'engager à reconnaitre la reine Isabelle et chercher à lui représenter son mariage avec le time de Trapani comme la combinaison la plus convenable. On dia que natre cabinet, qui dans la question espagnole agit complètement de concert avec l'Autriche et la Russie, a fait une réponse évasive. Cependant notre gouvernement paraît disposé à ne plus contribuer à la pension que les cours conservatrices ont faite jusqu'ici à don Carlos.

La feuille hebdomadaire officielle du district de Cologne publie, dans un supplément extraordinaire, la proclamation suivante du président-en-chef de la province rhenane

« En vertu de l'autorisation supérieure, j'informe le public par la présente, qu'à partir du jour de cette publication, les céréales de toute espèce, telles que froment, épeautre, orge, avoine, sarrasin et seigle, peuvent entrer en franhise des pays étrangers dans la Prusse rhénane et cela jusqu'à ordre contraire. »Cologne, le 21 janvier. Signé, Eichmann. »

Cours des Fonds Publics.

Bourse de Paris du 24 Janvier.

. I	o se	govas 23 janv.	OUVERT.	PERME.
	Cinq pour cent		121 90	
France	Cinq pour cent		83 45	
••	Emprunt Ardoin		37 1	-
	Anc. disférée	\ ·		<u> </u>
	Nouv. dito	<u> </u>	-	_
	(Passive	ا من الرجيد	<u> </u>]
Naples	Certificats Falconet 21	" —	101	100 50
Pays-Ras.	Dette active 2	 		
	Dette active 3			<i>i</i> —
Belgique	Dito			(
	(Banque beige	J	790	! —
Etats-Unis	Obligations de la Banque		<u> </u> —	l — '
	ourse d'Anvers du 24 .	Tanvi	B 1 - .	

Métalliques , 5 % ». - Naples , 5 % ». - Ard. , 5 % 22 . A. - Det différée ancien, s. — Passive, 5 % s. — Lots de Resse 70. — Cou apres la Bourse (2 2 heures), Ardoin 22 2 P.

3 % (ons. 94 ; , 1. — 2 ; % lioil, 60 ; , 2. — 4 % id. 96. — Esp. 5 28 ; . — 3 % 38 ; , 39 ; . — Portug. 60. — Russes 1482 = 1182

Bourse de Vienne de 19 Janvier.

Métalliques, 5 % 112 1. — Lots de fi. 250, 122.

— Actions de la Banque 1588.

LA HAYE, chez Léopold Læbenberg, Lage Nieuwstra

Dépôt-général à Amsterdam chez M. Schoonevern et Ti Beurssteeg; et à Rotterdam, chez . van Reyn Snoece, Hoofds